



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE DENGES

Séance du 9 décembre 2019
Présidence M. Grégoire TAVERNIER

Le Conseil communal de Denges

- vu le préavis de la Municipalité N° 6/2019 du 4 novembre 2019
- ~~vu le rapport de la commission chargée de son étude~~
- entendu le rapport de la commission ~~des finances~~ gestion-finances
- Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour

DÉCIDE

1. D'autoriser la Municipalité à vendre les parcelles communales 117 et 118 à l'entreprise générale Bernard Nicod SA pour le prix de CHF 1'350'000.00
2. D'autoriser la Municipalité à signer une convention avec l'entreprise générale Bernard Nicod SA pour l'utilisation de 30 places du parking public souterrain
3. D'autoriser la Municipalité à créer une réserve de CHF 1'350'000.00 pour investissements futurs

Ainsi délibéré en séance du 9 décembre 2019

Extrait fait à Denges le 10 décembre 2019

POUR LE CONSEIL COMMUNAL

Le Président

La Secrétaire

G. Tavernier



F. Palpacuer